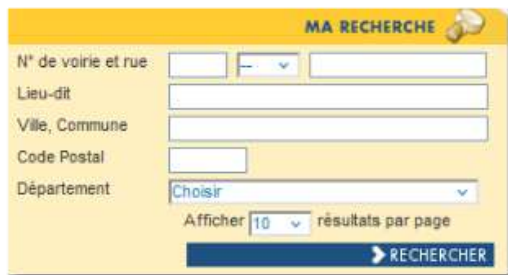


Parcelles visées

Cliquer sur le bouton
Choisir la section puis le numéro du plan.



Pour connaître ces informations, aller sur le site <https://www.cadastre.gouv.fr>
et rechercher par adresse :



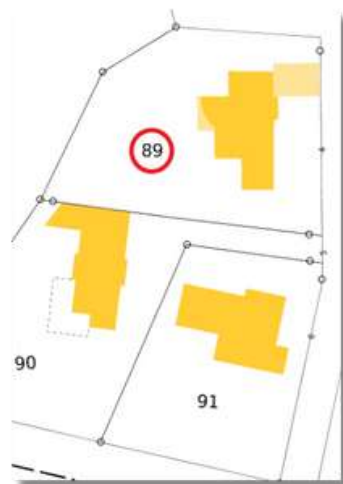
Cliquer sur "Voir (gratuit)"



La section est inscrite en haut

Parcelle 17 - Feuille 000 **BD 01** - Commune : MORLAIX (29)

Le numéro de parcelle est inscrit sur le plan →



Si vous voulez arrêter la saisie de votre demande
et reprendre plus tard, cliquez sur le bouton

Poursuivre plus tard

Votre demande sera enregistrée et vous pourrez revenir dessus pour la
compléter.

Lorsque la saisie est terminée et les documents nécessaires ont été insérés,
cliquer sur le bouton

Envoyer ma demande

Un accusé d'enregistrement électronique sera envoyé par mail.

Déposer une autorisation d'urbanisme via la Saisine par Voie Électronique (SVE)

Prérequis

- disposer d'une connexion internet et d'un navigateur à jour.
- disposer des pièces constituant la demande d'Autorisation d'Urbanisme au format pdf (de préférence), jpg ou png

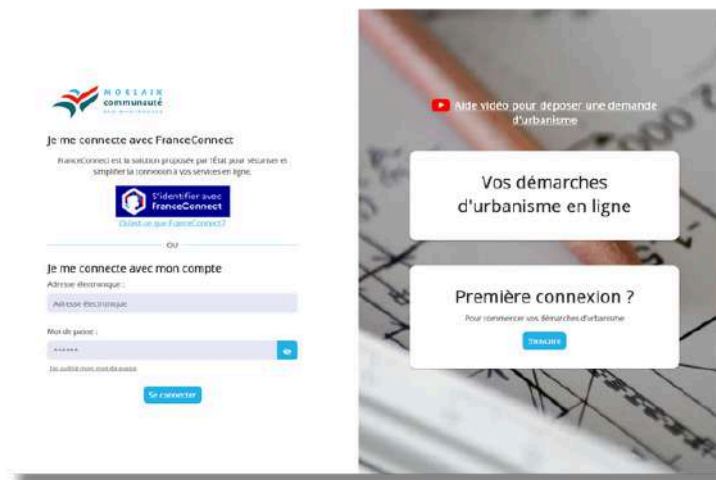
Taille de fichier maximale autorisée : 10 Mo par fichier

Portail NetSVE

Ce portail fonctionne pour les 26 communes suivantes :

Botsorhel, Carantec, Le Cloître-Saint-Thégonnec, Garland, Guerlesquin, Guimaëc, Henvic, Lanmeur, Lannéanou, Locquénolé, Locquirec, Morlaix, Pleyber-Christ, Plouégat-Guérand, Plouégat-Moysan, Plouezoc'h, Plougasnou, Plougouven, Plouigneau, Plounéour-Ménez, Plourin-lès-Morlaix, Saint Jean-du-Doigt, Saint Martin-des-Champs, Sainte Sève, Saint Thégonnec-Loc Eguiner et Taulé.

<https://sve-ads.morlaix-communaute.bzh>



  Morlaix Communauté

 Morlaix Attractivité

www.morlaix-communaute.bzh

 MORLAIX
communauté
BRO MONTRoulez

Deux solutions pour se connecter au portail NetSVE :

→ se connecter avec FranceConnect :

Cliquer sur le bouton



En utilisant FranceConnect, les informations personnelles de la connexion seront pré-saisies dans le dossier et ne pourront pas être modifiées.

→ se créer un compte sur le portail NetSVE :

Cliquer sur le bouton



Pour se créer un compte, une adresse mail valide ainsi qu'un mot de passe sont à renseigner. Un mail de validation sera adressé pour confirmer l'adresse mail saisie.

Par sécurité, un code d'accès vous sera envoyé par mail (double authentification) afin de vous connecter.

Sur le portail NetSVE :

Une fois identifié, il faut accepter les conditions générales d'utilisation puis sélectionner la commune concernée par le projet.

Conditions générales d'utilisation

Les conditions d'utilisation du téléservice ont été mises à jour.

En vous connectant sur ce téléservice, vous acceptez les [conditions générales d'utilisation](#) du téléservice.

J'ai lu et j'accepte

Commencer une nouvelle démarche

1 Sélectionner la commune concernée par votre projet

BOTSORHEL	HENVIC	LOCQUÉNOLE	PLOUEZSCH	PLOURIN-LES-MORLAIX	TAULÉ
CARANTEC	LANMEUR	MORLAIX	PLOUGASNOU	SAINT-JEAN-DU-DOIGT	
GARLAN	LANNEANOU	PLEYBER-CHRIST	PLOUGONVEN	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	
GUERLESQUIN	LE CLOITRE-ST-THEGONNEC	PLOUEGAT-GUERRAND	PLOUIGNEAU	SAINT-THEGONNEC-LOC-EGUINER	
GUMAEC	LOCQUIREC	PLOUEGAT-MOVSAN	PLOUNEOUR-MENEZ	SAINT-THEGONNEC-LOC-EGUINER	
				SAINT-EVE	

Ensuite, sélectionnez la démarche souhaitée :

2 Sélectionner la démarche que vous souhaitez effectuer
[Vous êtes certifié ? Nous vous guidons vers la bonne démarche](#)

Les certificats

- Cerfa 13410*11 : Certificat d'urbanisme d'information
- Cerfa 13410*11 : Certificat d'urbanisme opérationnel

Les déclarations

- Cerfa 13708*13 : Déclaration Prealable Maison Individuelle/les annexes
- Cerfa 13404*13 : Déclaration Prealable Complete
- Cerfa 13702*12 : Déclaration Prealable Division
- Cerfa 10073*08 : Déclaration d'intention d'aliéner
- Cerfa 13407*06 : Déclaration d'ouverture de chantier
- Cerfa 13402*11 : Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

Les permis

- Cerfa 13406*14 : Permis Construire Maison Individuelle
- Cerfa 13408*14 : Permis de Construire
- Cerfa 14207*02 : Permis d'Aménager
- Cerfa 13405*12 : Permis de Démolir

Les modificatifs et transferts

- Cerfa 13411*14 : Permis modificatif
- Cerfa 13412*13 : Transfert de permis

Compléter les champs nécessaires puis cliquer sur "Suivant" en bas de page. Au niveau du terrain et de la parcelle, bien inscrire l'**adresse de la parcelle concernée par la demande** :

Terrain / parcelles

Coordonnées

Recopier l'adresse du demandeur principal

Numéro : n°

Lettre : Voie :

Adresse : *(Obligatoire)* Adresse

Adresse complémentaire : Adresse complémentaire

CP : *(Obligatoire)* Ville : *(Obligatoire)*